

Organisation de l'enseignement

Des ateliers de pratique régulièrement encadrés par des professionnels du spectacle lors des cours (pratique)

Des lectures et analyses de chorégraphies (théorie)

Aux cours, s'ajoute l'obligation légale d'assister au « parcours spectacles » pour lequel une participation des familles est demandée (45€ pour les options facultatives et 60€ pour les spécialités, le lycée prenant en charge les déplacements).

Une salle de danse, spacieuse, agréable, équipée multimédia, au sein même du lycée.

En seconde

Aucun prérequis technique et culturel n'est exigé pour suivre l'enseignement optionnel de danse en classe de seconde.

Pratique : 3 heures hebdomadaires, assurées par un professeur certifié en danse, des ateliers réguliers avec des artistes de renommée locale, nationale.

Rencontres : les œuvres et les artistes qui les ont dansées.

Fréquentation des lieux de création et de diffusion : développer son expérience de spectateur en allant voir de nombreux spectacles.

Cycle terminal

2 possibilités :

Enseignement de spécialité

4h /semaine en Première et 6h en Terminale (théorie et pratique).

Les contenus d'enseignement s'articulent dans le croisement des œuvres choisies, des artistes rencontrés et des spectacles vus et étudiés.

Pratique et culture chorégraphique se rejoignent le plus souvent pour préparer les élèves aux exigences attendues dans les programmes.

La danse est abordée ici comme objet de connaissances à la fois sensible et scientifique prenant en compte la diversité de ses esthétiques et de ses pratiques.

Cet enseignement est organisé pour permettre à l'élève de développer une pensée critique, l'acquisition de méthodes et d'outils qui lui permettront de construire son projet personnel d'orientation. Les expériences vécues en danse nourriront ses choix dans l'élaboration de son itinéraire de formation.

Enseignement optionnel

3h /semaine en Première et 3h /semaine en Terminale

L'enseignement optionnel de danse vise à approfondir une culture chorégraphique plurielle, partagée et ambitieuse, accessible à tous. Il repose sur la rencontre avec les œuvres, les artistes, en partenariat avec les lieux artistiques et culturels.

Contacts

Lycée Mistral : ce.0840003X@ac-aix-marseille.fr
Enseignant : sandrine.bianco@ac-aix-marseille.fr
Instagramm : [danselymistral](https://www.instagram.com/danselymistral)

Possibilité de stage en observation période Mars-Avril :
contacter Mme Tavernier, secrétariat des élèves : 04 90 80 45 26

danse

Enseignement



L'enseignement de la danse au lycée Mistral d'Avignon

- Concerne tous les élèves, filles et garçons, débutants ou confirmés, désireux de développer une culture vivante et ambitieuse.
- S'adresse aux élèves ouverts d'esprit, intéressés par la danse, les arts vivants, l'art en général.
- Développe les connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers, les lieux et permet d'explorer des pratiques plurielles en danse.

Il s'agit d'aimer danser, d'aimer composer, d'aimer créer seul ou à plusieurs, de rencontrer des artistes, de construire des projets singuliers, d'aller apprécier des spectacles et les analyser.



Les Hivernales
CDCN d'Avignon

Un partenaire prestigieux

Les Hivernales, Centre de Développement Chorégraphique National, reconnu par le Ministère de la Culture comme un maillon structurant la vie chorégraphique dans le sud de la France. Le CDCN collabore depuis de nombreuses années avec le lycée Frédéric Mistral dans le cadre des options danse.

- Il assure en collaboration avec le professeur en charge des options, le choix des intervenants en relation avec les œuvres obligatoires étudiées par les élèves
- Il offre également aux élèves inscrits dans l'option, des séances de sensibilisation et de découverte du paysage chorégraphique au sein du parcours spectateur proposé par l'enseignant.

L'équipe du CDCN en collaboration avec l'équipe pédagogique du lycée intervient dans le choix des sorties aux spectacles proposées aux élèves tout au long de l'année.

D'autres interventions plus diverses ponctuent l'année, abordant la danse-théâtre, la danse hip-hop, la danse contemporaine et ses différentes composantes permettant aux élèves d'appréhender la danse dans toute sa diversité.

Des liens sont assurés avec les différents musées locaux, la scène de la Garance à Cavaillon, le théâtre de l'Olivier à Istres, les Salins à Martigues, Maison pour la danse à Marseille, théâtre de Nîmes...

Des actions et des projets attractifs

- Présence de nos élèves à l'évènement «Danse Nouvelles générations», présentation des travaux des élèves sur la scène du CDCN.
- La nuit des musées, participation au Musée Angladon.
- Participation à la biennale de la danse à Lyon en septembre 2020, envisagée sur plusieurs jours.
- Collaboration régulière avec d'autres disciplines (Arts appliqués, français, éducation civique, théâtre) et d'autres niveaux (collège, écoles de secteur, autre lycée régional...) : «évènement» pour la journée de la femme, mars 2020.



cité scolaire **mistral**

Débouchés post-bac

Arts et industries culturelles : licences, écoles supérieures d'art, écoles d'architecture.

Lettres, langues et communication : licences, classes préparatoires littéraires, IUT, BTS

Les formations à l'université proposent des licences, masters-spectacle vivant, ou arts du spectacle-spécialité danse

Le DNSP danseur (diplôme national supérieur professionnel de danseur) est accessible aux titulaires du diplôme d'études chorégraphiques ou du diplôme national d'orientation professionnelle de danseur.

Six écoles y préparent :
Centre national de danse contemporaine d'Angers.
École supérieure de danse de Cannes Rosella Hightower.
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon.
École nationale supérieure de danse de Marseille.
École de danse de l'Opéra de Paris.
Conservatoire national supérieur de musique et de danse.